



BULLETIN FÉDÉRAL

de la Fédération française de cyclotourisme

COMPTE-RENDU DES RÉUNIONS DU COMITÉ DIRECTEUR FÉDÉRAL

vendredi 23 et samedi 24 septembre 2016
vendredi 13 et samedi 14 janvier 2017

 *Le tourisme à vélo*

N° 136

— FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLOTOURISME —

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR FÉDÉRAL

vendredi 23 et samedi 24 septembre 2016

Présents :

Dominique LAMOULLER, Béatrice BARRIÈRE, Martine CANO, Francis DEGEIX, Jean-François DERÉGNAUCOURT, Gérard GOUTTE, Jacklyne JAHAN, Patrice LEGAL, Robert MASSION, Joseph MORA, Jean-Jacques PECH, Élisabeth PICAUT, Claude ROBILLARD, Gabriel SPENLEHAUER, Jacques VAGNER, Yves YAU.
Siège fédéral : Nicolas LEROY – Directeur de la FFCT, Isabelle GAUTHERON – Directrice Technique Nationale.

Pouvoir :

- Roselyne DEPUCCIO à Jacklyne JAHAN pour la totalité du Comité directeur,
- Alain RAT à Patrice LEGAL pour la totalité du Comité directeur,
- Marie-Françoise DESBROUSSES à Jacques VAGNER pour la totalité du Comité directeur.

1 – Approbation du compte-rendu de la réunion du 20 mai 2016 :

Le compte-rendu de la réunion du 20 mai est, après relecture et amendements, proposé à la validation du Comité directeur.

Vote :

- oui : 19

Ce compte-rendu sera publié dans le prochain Bulletin fédéral.

2 – Nouveaux outils de gestion pour les Semaines fédérales

Dans la continuité de ce qui avait été présenté lors du Comité directeur du 20 mai 2016, Robert MASSION et Gabriel SPENLEHAUER ont continué à travailler sur un outil afin d'optimiser les charges financières et la charge de travail pour l'équipe des COSFIC et ses bénévoles. L'outil de la société NJUKO est celui présentant les meilleurs atouts pour la gestion des inscriptions et celui de la société PayinTech pour la gestion des droits d'accès et du porte-monnaie électronique. Le choix ayant dû être fait pendant l'été, la solution proposée a été soumise au vote des élus du comité directeur par messagerie électronique.

Vote :

- oui : 19

3 – Expositant marchands de la Semaine fédérale de Dijon – 2016 :

Conformément au cahier des charges, l'organisateur de la Semaine fédérale a transmis pour validation en juin 2016 la liste des exposants « marchands ». Celle-ci devant être validée par le Comité directeur préalablement à la manifestation, Robert MASSION a proposé un vote par messagerie électronique.

Vote :

- oui : 19

4 – Conventions :

Les conventions de partenariat avec « Be Bike » et « MonTourenFrance » qui avaient été présentées sous forme de projet lors du comité directeur du 20 mai dernier devaient être finalisées avant d'être soumises au vote du Comité directeur. Pendant l'été, Joseph MORA a proposé un vote par messagerie électronique.

Vote :

- oui : 13

Nota : 13 personnes ont répondu dans les délais donnés pour s'exprimer.

5 – Congrès fédéral de Colmar – 10 et 11 décembre 2016 :

Le congrès fédéral se déroulera les 10 et 11 décembre 2016. Ce congrès sera composé d'une Assemblée générale extraordinaire et d'une Assemblée générale ordinaire.

Le Comité directeur confirme les projets des thèmes envisagés pour les ateliers du samedi :

- **La nouvelle organisation territoriale des structures :**

Quelle place pour les Comités régionaux entre la fédération et les Comités départementaux ?

- **L'accueil dans les clubs :** comment faire venir de nouveaux licenciés ?

Les diverses résolutions qui seront soumises au vote des clubs, tant pour l'AGE que l'AGO, ainsi que le bilan 2015-2016, le compte de résultats 2015-2016, le projet de budget 2017-2018 et l'ordre du jour définitif sont proposés aux membres du Comité directeur pour validation.

Vote :

- **oui :** 19

6 – Challenge de France 2017

Le projet de règlement 2017 du challenge de France des clubs est proposé par Béatrice BARRIÈRE aux membres du Comité directeur pour validation.

Vote :

- **oui :** 19

Le règlement 2017 est joint en annexe.

7 – Concours photo

Suite aux propositions du jury du concours, présentées par Martine CANO, le thème retenu pour le concours photo 2017 sera : « Passerelles, ponts et viaducs ».

Vote :

- **oui :** 15

8 – Prix photo-littéraire Charles Antonin 2017 :

Suite au classement par le jury des productions des candidats du prix photo-littéraire Charles Antonin 2017, Martine CANO a levé l'anonymat des candidats.

Il est proposé par Martine CANO au Comité directeur de suivre l'avis du jury et de décerner le 1^{er} prix à Claudine LANGLOIS.

Vote :

- **oui :** 19

Celui-ci sera remis au cours de l'Assemblée générale fédérale à Colmar.

Un 1^{er} prix et 2 seconds prix seront récompensés cette année ; une mention spécifique est décernée en coopération avec la commission Arc-en-Ciel Aventure.

9 – ACA – organisation d'un séjour au Centre national des 4 vents :

Le Comité départemental de cyclotourisme du Puy-de-Dôme organisera les 29, 30 avril et 1^{er} mai 2017 un séjour au gîte fédéral des personnes en situation de handicap. Afin de favoriser la participation de ces personnes et d'organiser cette rencontre au Centre national des 4 Vents, l'organisateur a sollicité la FF Cyclotourisme pour une aide financière. Après analyse du dossier, Jacklyne JAHAN propose au Comité directeur fédéral d'accorder une aide de 1 000 euros.

Vote :

- **oui** : 18
- **Abstention** : Gabriel SPENLEHAUER

10 - Manifestations :

Année 2017 :

Maxi-Verte-Tout-terrain :

Sur proposition de Gabriel SPENLEHAUER, au vu du seul dossier de candidature reçu, il est proposé aux membres du Comité directeur fédéral que la Maxi-Verte-Tout-terrain 2017 soit organisée par le Codep 62 du Pas-de-Calais à Nielles-les-Bléquins.

Vote :

- **oui** : 19

Concentration des Chérubins :

Sur proposition de Élisabeth PICAUT, au vu des dossiers de candidatures reçus, il est proposé aux membres du Comité directeur fédéral de retenir deux concentrations des chérubins en 2017 du 25 au 28 mai (Ascension), une au nord à Aire-sur-la-Lys (62), organisée par la famille Hudel (OSA Aire-sur-la-Lys) et l'autre au sud à Pernes-les-Fontaines (84) par la famille Bailly (Club Vélocio Pernois).

Vote :

- **oui** : 19

Congrès fédéral Année 2018 :

Après avoir déposé un pré-dossier qui avait retenu l'attention du Comité directeur lors du 20 mai 2016, le CoDep 24 (Dordogne) a complété son dossier d'intention en y apportant tous les éléments qualitatifs et financiers requis. Après étude et analyse du seul dossier reçu complet, Patrice LEGAL propose au Comité directeur fédéral de confier l'organisation du congrès fédéral 2018 au Comité départemental 24 pour une organisation à Boulazac (banlieue de Périgueux).

Vote :

- **oui** : 19

Semaine fédérale Année 2020 :

Le Comité départemental de cyclotourisme de la Manche (50) a déposé un dossier complet à l'intention de la commission « Semaines fédérales » afin de se voir attribuer l'organisation de la Semaine Fédérale Internationale 2020 à Valognes. Après étude et analyse du dossier, Robert MASSION propose au Comité directeur fédéral de valider définitivement la candidature de Valognes afin qu'une Semaine fédérale s'y déroule du 03 au 11 août 2020.

Vote :

- **oui** : 16
- **abstention** : Francis DEGEIX – Gabriel SPENLEHAUER.
- **Non** : Joseph MORA.

Semaine fédérale Année 2021 :

Un dossier d'intention de candidater pour organiser la Semaine fédérale internationale de 2020 a été déposé par le Comité départemental des Pyrénées-Atlantiques pour une organisation à Pau (64). La candidature du CoDep 50 ayant déjà été validée, Robert MASSION propose au Comité directeur fédéral de suggérer au CoDep 64 de candidater pour 2021 sous réserve de la présentation d'un dossier complet.

Vote :

- **oui** : 16
- **Abstention** : Francis DEGEIX – Joseph MORA – Gabriel SPENLEHAUER.

11 - Randonnées permanentes :

Au cours de l'année 2015 et 2016, les randonnées permanentes suivantes ont été labellisées par la commission tourisme. Conformément au cahier des charges de labellisation des randonnées permanentes, Jean-François DERÉGNAUCOURT, informe le Comité directeur des randonnées ayant été labellisées au cours des années 2015 et 2016.

310	Tours et Portes des Villages du Bas-Rhin	156 km	06554	VTC la Robertsau (67)
311	Rando Flandres Artois	306 km	00101	Urfa Lille (59)
312	Les 5 villes porte des Causses	396 m	07833	CR Alès-en-Cévennes (30)
313	Sur la route des Thermes en Forêt-Noire	100 km	06721	SCREG Vélo (68)
314	Tour de Haute-Garonne	650 km		CoDep 31
315	Centrionales Cyclistes de la France	11 000 km	06922	Confrérie des BF (76)
316	La Vallée de l'Aure inférieure	92 km	04451	CC Montebourg (50)
317	Lyon-Francfort	825 km	00458	ASEB Cyclo Villeurbanne (69)

12 – Dates de réunions du Comité directeur pour l'année 2017 :

D'un commun accord, les membres du Comité directeur fédéral élaborent le calendrier des réunions du Comité directeur 2017 qui se dérouleront les vendredis et samedis :

- 13 et 14 janvier,
- 10 et 11 mars,
- 12 et 13 mai,
- 22 et 23 septembre,
- 20 et 21 octobre.

Pour rappel, le samedi 09 et le dimanche 10 décembre 2017 se tiendra le Congrès fédéral (Assemblée générale) à Moulins (03).

Le vendredi 27 après-midi et samedi 28 janvier 2017 sont retenus pour un séminaire avec les structures régionales.

Vote :

- **oui** : 19

13 – Communications des membres du comité directeur :

Affaires disciplinaires :

Dominique LAMOULLER et Jacques VAGNER ont fait une information orale aux membres du Comité directeur fédéral des affaires traitées par le conseil disciplinaire en 2016.

Candidature commission ACA :

Jacklyne JAHAN fait part de la volonté de Lionel BARBOTIN d'intégrer la future commission ACA et souhaite que le prochain Comité directeur étudie sa candidature au vu de son investissement pour cette cause.

Récompenses fédérales :

Claude ROBILLARD souhaiterait que les jeunes encadrants puissent être récompensés par une distinction de niveau régional. Pour cela, il sollicite le futur comité directeur d'envisager une modification du règlement des récompenses afin de créer le diplôme de reconnaissance fédéral « jeunes ».

Le comité suggère de ne pas changer le règlement national mais, soit de demander des dérogations pour ces cas spécifiques, soit de présenter un projet de récompense interne à la commission.

Semaine européenne de cyclotourisme :

Béatrice BARRIÈRE regrette qu'en 2017, la Semaine européenne de cyclotourisme (UECT) qui se déroulera du 22 au 29 juillet et la Semaine internationale de cyclotourisme (FFCT) qui, elle, sera du 30 juillet au 06 août, soient organisées à la suite, l'une après l'autre. Elle craint que les participants de l'une ne participent pas à l'autre faute de temps pour se déplacer. Elle suggère afin que cette situation ne se reproduise pas que cette demande soit transmise à l'UECT.

BPF - BCN :

- Dominique LAMOULLER souhaiterait que le prochain Comité directeur modifie le règlement des BPF et BCN afin de revenir aux règlements historiques de base afin de reconnaître les lieux de concentrations (Pâques, Ascension, Pentecôte, Semaine fédérale, ...) comme lieu de pointage en substitution d'un autre lieu du même département. De même, il souhaiterait que certains lieux difficilement accessibles aient un lieu de contrôle de substitution.

Nota : cette demande a été entérinée par la Commission nationale le 12 octobre 2016.

Par ailleurs, faute de comité en octobre, les points suivants nécessitant une décision rapide, ont fait l'objet d'une validation par Internet le 19 octobre 2016 :

- Renouvellement de sanitaires pour les Semaines fédérales :
 - ➔ Réalisation de 10 blocs sanitaires
 - ➔ Réalisation d'un bloc sanitaire PMR

À noter que ces réalisations sont financées par la redevance annuelle versées par les COSFIC, suite à l'augmentation du montant de l'inscription des campeurs.

- Malgré la dissolution du CPV (Comité de Promotion du Vélo) et le retrait des associations contribuant à cette manifestation, La Fête du vélo sera organisée le 3 et 4 juin 2017 par la FFCT, ses structures et ses clubs dans les mêmes conditions qu'en 2016.

CHALLENGE DE FRANCE 2017

Souvenir Jean-Pierre Guillot

Le Challenge de France se veut un baromètre de l'engagement et de l'implication des clubs de notre Fédération dans l'ensemble de nos activités. Le but est d'inciter et de motiver les membres adhérents à participer aux organisations les plus remarquables de la FFCT.

Ce challenge est basé sur la participation des cyclotouristes licenciés aux manifestations ou événements et des clubs à certaines organisations figurant dans la liste ci-dessous.

Pour marquer ces points, tout cyclotouriste peut participer, en nombre illimité dans l'année, à ces manifestations, ou événements, sauf pour les randonnées permanentes ou les boucles de randonnées permanentes pour lesquelles le nombre de participations sera limité à 1 par circuit. Le club marque autant de points que de participants. À noter que les sociétés n'ont aucune comptabilité à tenir, cette dernière étant prise en compte par les différents responsables d'organisations ou d'événements qui transmettent les éléments au délégué fédéral chargé du Challenge de France.

Le retour des fiches « Challenge 2017 » devra être effectué au plus tard dans le mois qui suit l'organisation au risque de ne pas être retenu.

Les différents brevets (brevets de distance –y compris le 100 km–, BCN-BPF, parcs, montagnards, VI etc.) réalisés par les participants doivent être au préalable envoyés aux homologateurs concernés par les brevets.

Ce sont ces derniers qui transmettront la liste des clubs au délégué fédéral chargé du Challenge.

Pour le Challenge de France 2017 - qui commence le 1er octobre 2016 – nous serons dans une année électorale qui marque le début de la nouvelle olympiade.

À ce titre, seront attribués 10 points à tout club participant à chaque AG – CoDep, CoReg et fédérale –. Par ailleurs, afin de valoriser les clubs ayant des jeunes, seront maintenus comme en 2016 les 10 points aux clubs ayant une école cyclo ; ce barème sera doublé si l'école est créée dans l'année. La participation des jeunes sera doublée dans les manifestations qui leur sont propres (critérium pour les jeunes, trait d'Union et semaine jeunes...) ainsi que lors de leurs participations à la Concentration nationale à label des Chérubins. Les abonnements resteront fixés à 10 points.

La période de référence des organisations est : du 1^{er} octobre de l'année précédente au 30 septembre de l'année en cours. Les effectifs des clubs sont arrêtés au 1^{er} septembre.

FICHE MANIFESTATIONS À 10 POINTS*

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> • Semaine nationale et européenne des jeunes • Critérium du jeune cyclotouriste et Concours d'Éducation Routière : <ul style="list-style-type: none"> → départemental (2) → coreg → national | <ul style="list-style-type: none"> • Trait d'union Jeune route & vtt • Brevet d'initiation au cyclotourisme familial • Club possédant une École cyclo • Club créant une École cyclo dans l'année |
|---|--|

FICHE MANIFESTATIONS À 6 POINTS*

- Concentration nationale à label des Chérubins

FICHE MANIFESTATIONS À 5 POINTS*

- | | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> • BCN-BPF (lauréat ayant terminé, année d'homologation) • BCN (par carte complète homologuée dans l'année) • BPF (par département, terminé dans l'année et homologué dans l'année) • BCMF (ayant terminé, année d'homologation) • Brevet des parcs • Brevet européen • Diagonales de France (par Diagonale) • Mer-Montagne (par randonnée) toutes options • Mer-Montagne (lauréat ayant terminé le cycle – année d'homologation) toutes options • Randonnées permanentes labellisées de plus de 150km (3) | <ul style="list-style-type: none"> • Challenge des bases VTT : participation à une des bases • Semaine européenne • Semaine fédérale • Séjours et Voyages (catalogue FFCT) (4) • Voyages itinérants route ou VTT (5) • Séjour au Centre national cyclotouriste Les 4 Vents (2 nuits et +) • Participation à une journée cyclo féminine CoDep/CoReg • Participation à un week-end cyclo organisé pour les féminines par un CoReg ou un CoDep |
|--|---|

FICHE MANIFESTATIONS À 4 POINTS*

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> • Cyclomontagnardes (toutes formules) • Brevet des 4 Vents • Concentrations nationales à label (sauf Chérubins (6 points)) • Brevets nationaux fédéraux, randonneurs et audax (inscrits au calendrier) homologués par leurs délégués • Rencontre inter écoles de cyclotourisme (6) | <ul style="list-style-type: none"> • Randonnées permanentes labellisées de moins de 150 km (3) • Séjour au Centre national cyclotouriste Les 4 Vents (1 nuitée) • Vertes tout terrain |
|--|--|

FICHE STRUCTURES ET VIE ASSOCIATIVE À 10 POINTS*

- Participation du club présent aux assemblées générales : CoReg et départementale (7)
 - Clubs votant à l'Assemblée générale fédérale

FICHE STRUCTURES ET VIE ASSOCIATIVE À 5 POINTS*

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> • Signature d'une convention de pré accueil • Obtention d'un maillon fédéral (8) • Stage de formation fédérale, CoReg ou départementale | <ul style="list-style-type: none"> • Participation à une journée et une réunion d'information Sécurité et/ou Santé départementale ou CoReg |
|---|---|

AUTRES PARTICIPATIONS À LA VIE ASSOCIATIVE OU ORGANISATIONS D'ÉVÉNEMENTS

- | | |
|--|----------|
| • Abonnés à la revue "Cyclotourisme" | = 10 pts |
| • Participation au Concours Photo | = 5 pts |
| • Participation au prix Charles Antonin | = 5 pts |
| • Organisation par un club (9) | = 10 pts |
| • Club organisateur d'une Cyclo-découverte gratuite dans le cadre de la Fête du vélo | = 10 pts |

- (1) liste des bases consultable sur le site Internet www.ffct.org.
- (2) Si celui-ci n'est pas organisé, il peut être remplacé par un éliminatoire local officiellement inscrit au calendrier départemental.
- (3) Pour les randonnées permanentes labellisées (RP), il s'agit de la randonnée complète ou partie de randonnée permanente formée par une ou plusieurs boucles donnant lieu à une homologation ; chaque randonnée permanente ou une boucle homologuée ne peut compter plus d'une fois au maximum par an.
- (4) Pour les séjours, ne seront comptabilisés que les personnes justifiant d'une carte de voyage itinérant homologué par le délégué aux voyages itinérants.
- (5) Pour les Voyages Itinérants, un même voyage ne peut pas être fractionné en plusieurs parcours aux dates consécutives. Sont exclus du Challenge de France, les voyages itinérants réalisés sur les parcours de la Semaine fédérale ou sur ceux d'une des Concentrations nationales à label (Pâques, Ascension, Pentecôte, ...).
- (6) Une par département, inscrite au calendrier départemental.
- (7) Pour les assemblées, seules sont recevables les données fournies par les présidents de structures à partir de la liste d'émargement. Il ne sera attribué que 10 points par club présent ; les clubs représentés par le pouvoir d'un autre club ne sont pas pris en compte.
- (8) Obtention par un club de maillon FFCT quel que soit son niveau – or, argent, bronze
- (9) À partir du calendrier national FFCT, seront attribués 10 pts à chaque club organisant 1^{ère} balade, 1^{ère} randonnée, Brevet d'orientation route ou VTT, Critérium du jeune cyclotouriste, rencontre inter écoles de cyclotourisme, les brevets fédéraux (voir guide), Cyclo-découvertes (hors fête du cyclotourisme).
- (10) Ne sont pris en compte que les clubs qui ont retourné leur compte rendu au siège fédéral pour le 30 septembre.

*** Toutes les fiches, disponibles sur www.ffct.org, dans l'espace fédéral, rubriques "Gestion document**

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR FÉDÉRAL

vendredi 13 et samedi 14 janvier 2017

Présents :

Martine CANO, Dominique LAMOULLER, Béatrice BARRIÈRE, Jean-Jacques PECH, Élisabeth PICAUT, Claude ROBILLARD, Jacques VAGNER, Yves YAU, Sylvie FORZANI, Jean-Marie BROUSSE, Jean-Philippe BATTU, Carmen BURGOS, Denis VITIEL, Yves BIGEL, Ghislaine CHARTON, Alain RAT, Marie-Françoise DESBROUSSES, Jacky BROUSSEAU, Christian PROPONET.

Siège fédéral : Nicolas LEROY – Directeur de la FFCT, Isabelle GAUTHERON – Directrice Technique Nationale.

Pouvoir : Yves YAU à Claude ROBILLARD pour le samedi à partir de 12h.

1 – Approbation du compte-rendu de la réunion du 23 & 24 septembre 2016 :

Le compte-rendu de la réunion du 23 et 24 septembre est, après relecture et amendements, proposé à la validation du Comité directeur.

Vote :

- oui : 19

Ce compte-rendu sera publié dans le prochain Bulletin fédéral.

2 – Approbation du compte-rendu des assemblées générales de COLMAR du 10 et 11 décembre 2016

Le compte-rendu de l'Assemblée générale de Colmar est, après relecture et amendements, proposé à la validation du comité directeur.

Vote :

- oui : 19

Ce compte-rendu sera publié dans le prochain Bulletin fédéral. Le Comité directeur adresse ses sincères remerciements à Gérard HAMON pour la qualité du compte rendu réalisé très rapidement.

3 – Représentation externe des élus du comité directeur

Un tableau est mis à jour en séance. Il sera revu et complété lors des prochains comités en fonction des nouvelles orientations des institutionnels du Sport.

4 – Formation des jeunes éducateurs fédéraux.

Au début du mandat 2013 – 2016, le constat avait été fait que de nombreux jeunes licenciés à la Fédération l'étaient en dehors des Écoles de cyclotourisme.

Suite à ce constat, une expérience a été tentée : "organiser dans chaque Comité régional une formation d'initiateurs (4 jours) pour des jeunes de 16 à 25 ans". Le coût de la formation est pris en charge par la CNF. Le jeune "formé" s'engage à encadrer pendant au moins 3 années des actions jeunes (SNEJ, Trait d'union, PBP, séjours). Il est considéré "stagiaire" jusqu'à l'obtention de sa majorité. La gratuité de la licence lui était offerte pendant 3 années ainsi que l'abonnement à la revue fédérale. Cette dernière opération ne sera toutefois pas reconduite.

11 CoReg sur 13 ont joué le jeu et 173 jeunes ont été concernés.

Le Comité directeur propose de reconduire l'expérience de formation "jeunes éducateurs fédéraux" sur l'olympiade 2017-2020.

Vote :

- oui : 19.

5 – Fixation d'une fréquence pour la présentation d'un certificat médical pour le renouvellement de la licence :

Les décrets n° 2016-1157 du 24 août 2016 et n°2016-1387 du 12 octobre 2016 définissent les modalités de présentation d'un certificat médical pour le renouvellement de la licence sportive. La fréquence de cette présentation est déterminée par les fédérations après avis de leur commission médicale.

La commission médicale (sport-santé) propose de fixer des dates de validité du certificat médical en fonction de l'âge et du sexe (CM tous les 5 ans pour les hommes avant 60 ans ; tous les 3 ans au-delà de 60 ans. CM tous les 5 ans pour les femmes avant 70 ans ; tous les 3 ans au-delà de 70 ans.)

Le Comité directeur se prononce sur cette différenciation :

Vote :

- **pour** : 5 (Yves YAU – Denis VITIEL – Claude ROBILLARD – Martine CANO – Dominique LAMOULLER)
- **contre** : 14

Le décret d'octobre fixe les conditions de renouvellement de la licence sportive. Il prévoit que « la présentation d'un certificat médical est exigée lors d'un renouvellement de licence selon une fréquence déterminée par les fédérations lorsque cette licence ne permet pas la participation aux compétitions. Cette fréquence ne peut être inférieure à une fréquence d'une fois tous les trois ans, lorsque la licence ne permet pas la participation aux compétitions. ».

Proposition d'établir une fréquence de 3 ans :

Vote :

- **pour** : 2 (Yves YAU – Jacques VAGNER)
- **contre** : 17

Proposition d'établir une fréquence de 5 ans :

Vote :

- **pour** : 17.
- **contre** : 2 (Yves YAU – Jacques VAGNER)

Le Comité directeur décide donc que le certificat médical de non contre-indication est valable 5 ans. Cette fréquence entrera en vigueur à partir du 1^{er} juillet 2017, notamment pour les licences fin de saison.

Nota : pour les moins de 18 ans et les jeunes en écoles de cyclotourisme, la périodicité est la même que pour les adultes, soit 5 ans.

6 – Appel d'offres Assurances.

Un appel d'offres sera lancé au premier trimestre 2017 pour trouver l'assureur fédéral pour la période 2018-2021.

Dans le cadre des décès d'origine cardio vasculaire cérébrale et des mesures d'indemnisation, deux évolutions seront les suivantes pour le prochain contrat d'assurance 2018 :

- La présentation d'un CMNCI, devenant obligatoire à partir de 2018 pour la licence FFCT avec une fréquence de 5 ans, les capitaux spécifiques garantis par l'assurance n'ont plus lieu d'être maintenus.
- En cas de présentation d'un test d'effort, les capitaux spécifiques garantis par l'assurance pour un montant qui reste à définir dans le cadre de l'appel d'offres en cours seront conservés.

Vote :

- **oui** : 19

7 – Adoption du nouveau Règlement Disciplinaire

Le décret n° 2016-1054 du 1^{er} août 2016 relatif au règlement disciplinaire type des fédérations sportives agréées porte sur la modification des dispositions de l'annexe I-5 du Code du sport relatives aux modalités d'adoption du règlement disciplinaire type des fédérations sportives agréées et du règlement disciplinaire particulier en matière de lutte contre le dopage.

Le nouveau règlement prévoit que les présidents des structures déconcentrées, ainsi que les membres du Comité directeur fédéral, ne peuvent pas être membres des conseils disciplinaires.

Le comité approuve le nouveau Règlement disciplinaire type des fédérations sportives agréées. Ce nouveau règlement viendra en remplacement du précédent, en complément des règlements fédéraux.

Vote :

- **oui** : 19.

8 – Fonctionnement général du comité avec le siège (point d'information)

Martine CANO et Nicolas LEROY précisent les règles générales à appliquer au quotidien dans les relations avec le siège.

Le siège va fournir aux élus les modalités d'utilisation du système de conférence téléphonique.

Nicolas LEROY rappelle que les élus qui souhaitent faire éditer des documents officiels (plaquettes – affiches – etc..) doivent impérativement envoyer leurs demandes longtemps à l'avance afin de lisser la charge du service.

9 – Finances fédérales :

Élisabeth PICAUT, trésorière, donne au comité directeur des informations générales sur les règles applicables, notamment pour les déplacements et les frais afférents.

Le comité directeur valide les taux de remboursement des frais de déplacement à compter du 01 janvier 2017 aux montants suivants :

- Nuit d'hôtel à Paris et en Province (y compris le petit déjeuner) : 75 euros*
- Repas : 18 euros*
- Tarif SNCF 2^e classe à privilégier*
- Km en voiture : 0.30 euro avec covoiturage
- Dans les autres cas, demander une autorisation spéciale à la trésorière
- Possibilité d'abandonner les frais. Dans ce cas, se rapprocher de Stéphanie CALLUAUD, comptable au siège.
* Sur présentation de la facture.

Vote :

- **oui** : 19.

AIDES AUX STRUCTURES

Pour 2017, les aides aux structures seront les mêmes que celles en vigueur durant la précédente olympiade, à savoir 1 700 euros pour les CoReg, 500 euros pour les CoDep, 150 euros pour les conventions pré-accueil aux clubs et 100 euros pour la journée vélo organisée par les clubs.

Les autres actions sont encore à définir mais elles porteront sur l'accueil.

Pour 2018, le Comité directeur étudiera une nouvelle formule d'aide aux structures : aides qui pourraient être plus ciblées sur les actions des CoReg, Codep, et des clubs.

10 – Tour cyclotouriste 2018 :

Le Comité directeur valide la ville de départ : FLERS (61), ville et territoire vélotouristiques.

Vote :

- oui : 19

Compte tenu des résultats financiers déficitaires de l'édition précédente, le budget de l'édition 2018 et le respect de celui-ci feront l'objet d'une attention toute particulière.

11 – Dates de réunions du comité directeur pour l'année 2017 :

Les membres du Comité directeur fédéral valident le calendrier des réunions du Comité directeur 2017 qui se dérouleront les vendredis et samedis :

- 13 et 14 janvier,
- 10 et 11 mars,
- 12 et 13 mai,
- 22 et 23 septembre
- 20 et 21 octobre,

Pour rappel, le samedi 09 et le dimanche 10 décembre 2017 se tiendra le Congrès fédéral (Assemblée générale) à Moulins (03).

Le samedi 28 janvier 2017 est retenu pour un séminaire avec les Comités régionaux. Le Comité directeur arrête l'ordre du jour de cette réunion. Le samedi 11 mars est retenu pour un séminaire à Saint-Ouen avec les Comités régionaux et les Comités départementaux.

Vote :

- oui : 19

12 – Convention avec l'Éducation nationale :

Plusieurs fédérations interviennent en milieu scolaire, que ce soit sur le temps scolaire ou dans le temps périscolaire. La FFCT a souvent des difficultés à « entrer » dans les écoles, cela varie selon les académies, les personnes etc. Afin de permettre aux clubs d'intervenir plus facilement auprès des écoles qui le souhaitent, la signature d'une convention cadre entre la FFCT et l'Éducation nationale est proposée. Elle permettra de reconnaître les structures de la FFCT dans le cadre de la mise en place de projets éducatifs sur et hors le temps scolaire.

Alain Rat fait valoir que des éducateurs pourraient privilégier l'intervention en milieu scolaire plutôt que dans les écoles de vélo.

Par contre, ces interventions sont une source potentielle de recrutement pour les écoles de vélo.

Le Comité directeur valide le projet de convention.

Vote :

- oui : 19

Jacques VAGNER donnera aux clubs et éducateurs les éléments en termes d'assurance dans le cas d'intervention en milieu scolaire (sous couvert de l'Éducation Nationale) et périscolaire (sous couvert des municipalités).

13 – Présences aux Manifestations à labels 2017 :

Un tableau est mis à jour en séance. Il sera revu et complété lors des prochains comités en fonction des disponibilités des membres du comité directeur. Il constitue un tableau de bord qui permet d'assurer une présence des élus sur les manifestations à label 2017.

14 – Baisse des effectifs

Jean-Philippe BATTU part du constat que, dans nos organisations, nous voyons des participants non licenciés (40 % au BRA – 10 % sur les BRM en 2016). Ce point avait déjà été illustré lors de l'AG de COLMAR. Il propose un plan d'actions (distribué sur table) au comité directeur pour être intégré à notre fédération; ces actions contribueraient, au moins partiellement, à contrebalancer la baisse des licenciés FFCT. L'idée de fidéliser ces participants hors fédération est intéressante.

Un débat s'ensuit; les idées de pass sportif, de pass cyclomontagnardes sont évoquées. Les rassemblements spontanés générés sur les réseaux sociaux sont également évoqués, ainsi que des opportunités au travers du coaching. La suggestion de fidéliser en proposant une année de licence offerte pour x achetées n'est pas satisfaisante car elle serait sûrement mal appréciée par nos licenciés et elle pose des problèmes de contrats commerciaux. Néanmoins l'étude d'une fidélisation des nouveaux participants reste d'actualité.

15 – Projet fédéral

Les membres du Comité directeur ont échangé sur le projet fédéral de l'olympiade 2017-2020. L'accueil des cyclotouristes dans nos clubs, pour tous nos types de pratique, doit être au centre de toutes nos actions, quels que soient la commission et le domaine d'intervention. Le sport santé, et l'accueil dans les clubs, sur un spectre le plus large possible (VTT – famille – handicapés – loisirs – sportifs, etc..) seront des priorités.

Le projet sera complété lors de la réunion avec les CoReg fin janvier et validé après la réunion avec les Comités régionaux et départementaux en mars.

16 – Constitution du bureau de la fédération :

Le Comité directeur a procédé à l'élection à bulletin secret des divers membres constituant le bureau fédéral :

- **Martine CANO**, Présidente (élue lors de l'assemblée générale de Colmar le 11 décembre 2016).
- **Dominique LAMOULLER**, Vice-président, chargé de la communication institutionnelle (19 oui) et du centre national (17 oui – 2 non).
- **Alain RAT**, Vice-président, chargé des organisations jeunes & familles (17 oui – 2 non).
- **Jacques VAGNER**, Vice-président, chargé des domaines administratif, juridique et assurances (19 oui).
- **Élisabeth PICAUT**, Trésorière générale (19 oui).
- **Christian PROPONET**, Secrétaire général (19 oui).
- **Béatrice BARRIÈRE**, Membre du bureau, chargée des actions tourisme (18 oui – 1 non).

Par ailleurs sont désignés, hors bureau :

- **Sylvie FORZANI**, Secrétaire générale adjointe (19 oui)
- **Jean-Marie BROUSSE**, Trésorier général adjoint (16 oui – 3 non)

17 – Désignation des responsables de commission :

- **Tourisme** : Béatrice BARRIÈRE (18 oui – 1 non).
- **Brevets sportifs, outils numériques** : Jean-Philippe BATTU (19 oui).
- **Communication numérique (Cyclo-mag, réseaux sociaux, multimédia, ...etc)** : Yves BIGEL (16 oui – 2 non – 1 nul).
- **Semaine fédérale & Tours cyclos** : Jacky BROUSSEAU (19 oui).
- **Relations avec les Structures** : Jean-Marie BROUSSE (17 oui – 2 non).
- **Revue & Commission culture éthique & patrimoine** : Carmen BURGOS (19 oui).
- **Grandes manifestations & Brevets de tourisme** : Ghislaine CHARTON (16 oui – 2 non – 1 nul).
- **Écoles de cyclotourisme et Accueil des jeunes** : Marie-Françoise DESBROUSSES (18 oui – 1 non).
- **Accueil pour tous** : Sylvie FORZANI (19 oui).
- **Communication Institutionnelle** : Dominique LAMOULLER (17 oui – 2 non).
- **Centre national de cyclotourisme** : Dominique LAMOULLER (17 oui – 2 non).
- **Cyclomontagnardes & Grands raids** : Jean-Jacques PECH (17 oui – 2 non) .
- **Jeunesse et famille** : Alain RAT (17 oui – 2 non).

- **Formation & commission VTT** : Claude ROBILLARD (17 oui – 2 nuls).
- **Développement durable** : Christian PROPONET (19 oui).
- **Assurances - Administrative & juridique** : Jacques VAGNER (19 oui).
- **Sport-santé** : Yves YAU.
- **Sécurité – Technique – VAE & Pratique utilitaire** : Denis VITIEL (17 oui – 2 nuls).
- **Financière** : Élisabeth Picaut.

Nota : les chérubins sont intégrés dans la commission jeunesse et famille.

18 - APPEL Á CANDIDATURES POUR LA COMPOSITION DES COMMISSIONS :

Les commissions sont composées de 5 membres dont le président, membre du Comité directeur. Les cyclotouristes souhaitant apporter leur contribution aux travaux de celles-ci doivent faire acte de candidature, par courrier ou par mail (info@ffct.org) au siège fédéral pour le 24 février 2017 à l'attention de la présidente de la FFCT.

19 – Informations diverses :

Affaire disciplinaire :

Martine CANO informe que le conseil disciplinaire de première instance est saisi pour un litige en cours.

Délégation ministérielle :

Par arrêté du 31 décembre 2016, la délégation ministérielle pour le cyclotourisme est renouvelée pour 4 ans à la FFCT.

Directrice technique nationale :

Isabelle GAUTHERON, Directrice technique nationale, est reconduite dans ses fonctions au sein de la FFCT par le ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, pour la période 2017 – 2020.

Âge d'entrée dans les écoles de vélo :

Alain RAT rappelle que l'âge minimum pour qu'un jeune puisse intégrer une école de vélo est de 8 ans. Il propose d'abaisser cette limite d'âge à 6 ans.

Vote :

- **oui** : 19



Responsables : Martine Cano et Christian Proponet - N° ISSN : 1634-5290

Diffusion : membres du Comité directeur, chargés de mission,
membres des commissions nationales et conseils disciplinaire, présidents de Comités régionaux et départementaux,
présidents de clubs, Centre cyclotouriste « Les 4 Vents », représentants départementaux élus des membres individuels,
présidents d'honneur : Marc Dobise, Jean-Michel Autier.